

Les dernières indépendances des colonies françaises: les Comores et Djibouti (1962-1980)

Conord, Fabien

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Conord, F. (2019). Les dernières indépendances des colonies françaises: les Comores et Djibouti (1962-1980). *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 19(1), 9-33. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-61716-8>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Commercial-NoDerivatives). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0>

Les dernières indépendances des colonies françaises : les Comores et Djibouti (1962-1980)

FABIEN CONORD*
(Université Clermont Auvergne)

Résumé

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, la France conserve plusieurs colonies dans lesquelles se manifeste un mouvement indépendantiste. C'est le cas notamment des Comores et de Djibouti, qui obtiennent respectivement leur indépendance en 1975 et 1977. Durant les années 1960 et 1970, la politique gouvernementale française passe de la répression à l'accompagnement du processus d'indépendance. Celui-ci demeure incomplet car l'une des îles de l'archipel des Comores, Mayotte, demeure française malgré les condamnations des instances internationales mais grâce au soutien enthousiaste des anciens partisans de l'Algérie française. À Djibouti, les violences se succèdent : les manifestations sont violemment réprimées par le pouvoir exécutif, qui se heurte en retour à l'usage de la violence (prise d'otages notamment) par certains indépendantistes. La France finit par quitter le territoire, tout en y conservant une importante base militaire. Cet article restitue ces événements et interroge les réactions des forces politiques françaises. Celles-ci sont très partagées : les gauches sont assez unanimes dans la dénonciation des fraudes électorales et le soutien aux indépendantistes mais les droites oscillent entre intransigeance et souplesse, selon un clivage qui sépare gaullistes et libéraux.

Mots-clés : Comores, décolonisation, Djibouti, politique, violences.

Introduction

La signature des accords d'Évian, qui entérinent l'indépendance de l'Algérie, correspond dans l'historiographie disponible à la fin de la décolonisation française. C'est oublier un peu vite que l'empire colonial français ne disparaît pas complètement avec l'année 1962. La persistance d'inégalités sociales et de pratiques culturelles nées de la réalité coloniale marque profondément les sociétés antillaises.¹ Le drame néo-calédonien des

* Fabien Conord est Professeur des Universités en histoire contemporaine à l'Université Clermont Auvergne. Il est chef de département Information Communication option Journalisme (fabien.conord@uca.fr).

années 1980 témoigne de la coexistence difficile entre populations d'origines différentes, dont l'un des principaux rôles procède directement de la colonisation de peuplement, à l'instar de l'Algérie. Enfin, un tel découpage, qui arrête l'histoire coloniale à la fin du conflit algérien, occulte littéralement les trois dernières indépendances : les Comores (1975), Djibouti (1977) et les Nouvelles-Hébrides (1980). Celles-ci ne sont mentionnées dans aucun manuel de terminales et sont, au mieux, évacuées en quelques lignes, dans les meilleurs ouvrages traitant de la décolonisation.² Si l'indépendance des Nouvelles-Hébrides, sous le double patronage de la France et du Royaume-Uni, ne posa guère de soucis,³ il n'en est pas allé de même pour les Comores et Djibouti, autrement peuplés. Les processus d'émancipation de ces territoires furent marqués par de nombreux soubresauts. Saluant la naissance de l'État de Djibouti en 1977, *L'Humanité* souligne que l'indépendance « n'est pas un cadeau mais le résultat d'une longue lutte aux étapes souvent tragiques ». Le quotidien communiste évoque notamment « le souvenir des morts du 26 août 1966 et du 20 mars de l'année suivante, le visage de toutes les victimes de la répression coloniale ».⁴ Le processus d'indépendance des Comores, moins sanglant, est lui aussi extrêmement heurté.

Cet article se propose d'exhumer et d'analyser le regard porté par les forces politiques sur ces processus, afin de comprendre la grande discrétion voire l'oubli dans lequel ils sont tombés, sauf dans quelques cercles restreints. Pour y parvenir, il est d'abord nécessaire de bien dégager les caractéristiques et particularités de ces espaces, terres d'islam au sein de la République française. L'examen portera ensuite successivement, pour des raisons d'exposition, sur chacun des deux espaces comparés ici, les Comores puis Djibouti. Il s'appuie sur plusieurs sources: les débats parlementaires mais aussi ceux des instances dirigeantes des partis politiques, les organes d'expression de ces formations partisans et la presse généraliste française pour les sources contemporaines, ainsi que la mémoire des événements présente dans des écrits ultérieurs émanant d'acteurs variés, tels Jacques Foccart, chargé des affaires africaines et malgaches après des présidents de la République Charles de Gaulle et Georges Pompidou, ou le militant nationaliste Pierre Pujo, ardent défenseur du maintien de Mayotte dans le territoire français.

¹ Laurent Jalabert, *La colonisation sans nom: la Martinique de 1960 à nos jours* (Paris: Les Indes savantes, 2007).

² Marc Michel, *Décolonisations et émergence du Tiers monde* (Paris: Hachette, 1993).

³ À titre indicatif, aucun article n'est consacré spécifiquement aux Nouvelles-Hébrides dans la presse socialiste et Jacques Foccart les évoque en quelques mots seulement dans son ouvrage d'entretiens (Jacques Foccart, *Foccart parle, 2, entretiens avec Philippe Gaillard* (Paris: Fayard/Jeune Afrique, 1997), 168).

⁴ Robert Lambotte, « Djibouti : le peuple est enfin debout », *L'Humanité*, 28 juin 1977.

Les dernières colonies

L'histoire de Djibouti et des Comores a fait l'objet de multiples travaux, ouvrages de synthèse parfois engagés.⁵ Centrés sur l'un de ces territoires, ils méritent d'être complétés par une étude comparée, fût-elle brève. Les Comores et la Côte française des Somalis sont passées sous domination française de manière contemporaine : la France occupe Obock en 1883 et Djibouti en 1888; le protectorat français s'établit sur les Comores en 1896. Les Comores et Djibouti présentent d'ailleurs de nombreux traits communs, liés à leur positionnement géographique, leur situation économique et leur culture religieuse et politique.

Des terres de misère

Les Comores et Djibouti sont situées aux marges du continent africain. Les Comores sont un archipel de l'Océan indien, au large des côtes du Sud-Est de l'Afrique. Djibouti se trouve également à l'Est du continent africain, constituant une partie de la Corne de l'Afrique. Elle y joue d'ailleurs un rôle majeur puisque c'est à Djibouti que la ligne de chemin de fer de l'Éthiopie se termine. Les deux colonies partagent aussi avec l'essentiel de leurs voisins une misère endémique. Jacques Foccart, qui fut secrétaire général de l'Élysée aux Affaires africaines et malgaches durant les mandats présidentiels de Charles de Gaulle et Georges Pompidou,⁶ accuse les ministres des DOM-TOM des années 1960 et 1970 de délaisser les Comores « tenant pour acquis que les Comoriens voulaient l'indépendance ». ⁷ Or, il reconnaît sans ambages que « le territoire était vraiment déshérité »⁸: « Les Comoriens nous reprochaient, non sans raisons, de les abandonner. Ils ne voyaient donc pas quel intérêt ils pouvaient avoir à rester avec la France, et ils réclamaient l'indépendance. »⁹ Dans cet archipel, les habitants de Mayotte « vivaient de la cueillette, de maigres cultures

⁵ André Laudouze, *Djibouti: nation-carrefour*, préface d'Haroun Tazieff (Paris: Khartala, 1989); Philippe Oberlé, Pierre Hugot, *Histoire de Djibouti. Des origines à la République* (Paris: Dakar, Présence africaine, 1985); Ali Coubba, *Ahmed Dini et la politique à Djibouti* (Paris: L'Harmattan, 1998).

⁶ Frédéric Turpin, *Jacques Foccart: dans l'ombre du pouvoir* (Paris: CNRS Éditions, 2015).

⁷ Foccart, *Foccart parle*, 2, 166.

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

et de la pêche effectuée à bord de pirogues au balancier unique. Mayotte était une île vierge qui avait continué à vivre en marge de la vie moderne ».¹⁰

Les infrastructures sont modestes. Le chemin de fer de Djibouti est inauguré en 1929, mais le premier bachelier autochtone est diplômé en 1960 seulement. Au moment de l'indépendance, presque vingt ans plus tard, le taux de scolarisation atteint à peine 12%. À Mayotte, le taux d'alphabétisation en français était inférieur à 15% en 1976. L'île compte alors 25 km de routes bitumées, 90 lits d'hôpitaux, 44 abonnés au téléphone;¹¹ Pierre Pujo note qu'en dehors des quelques kilomètres de routes goudronnées, « les autres voies de communication étaient de mauvaises pistes ».¹² À Djibouti, il n'y avait pas d'adduction d'eau et presque pas d'électricité;¹³ sur le littoral, le déchargement s'effectuait encore à dos d'hommes et par boutres. Au moment des événements tragiques de 1966, Raymond Barrillon réalise des reportages dans *Le Monde* sur « la pauvre et déshéritée Djibouti ».¹⁴ Il décrit « les cases misérables de l'avenue Treize où l'on s'éclaire à la lampe à pétrole ».¹⁵ Visitant Djibouti en 1975, le militant gaulliste Lucien Bitterlin y voit « la ville coloniale type »: « les enfants y mendiaient en français », « le chômage et les taudis donnaient de la France une image peu glorieuse ».¹⁶ En 1977, à l'heure de l'indépendance, une photographie en une de *L'Humanité* représente des femmes portant une charge volumineuse, assortie de ce commentaire: « Tout reste à faire. Sortir de la misère. Les porteuses d'eau n'avaient pas disparu sous la domination coloniale ».¹⁷ Le journal communiste dépeint « un décor brûlant planté de marins et de légionnaires. Un bidonville de 200.000 habitants », où quatre tonnes de kat arrivent chaque jour.¹⁸ Les campagnes environnantes sont parcourues par « des troupeaux de chèvres perdus dans un désert dont on ne dit rien à part qu'il est le

¹⁰ Pierre Pujo, *Mayotte la française* (Paris: France-Empire, 1993), 189.

¹¹ Philippe Boisadam, *Mais que faire de Mayotte ? Chronologie commentée d'une « affaire aussi dérisoire », 1841-2000* (Paris: L'Harmattan, 2009), 473.

¹² Pujo, *Mayotte la française*, 189.

¹³ Colette Dubois, « Cendrillon oubliée par la 'Fée électricité': Djibouti 1906-1977 », *Outre-mers, revue d'histoire* 89, no. 334-335 (1^{er} sem. 2002): 105-124.

¹⁴ Raymond Barrillon, « Djibouti est attaché à la personne du général de Gaulle mais est partagé sur l'avenir du territoire », *Le Monde*, 26 août 1966.

¹⁵ Raymond Barrillon, « Djibouti est attaché à la personne du général de Gaulle mais est partagé sur l'avenir du territoire », *Le Monde*, 27 août 1966.

¹⁶ Lucien Bitterlin, *La flamme et le soufre*, préface de Philippe de Saint-Robert (Paris: Vegapress, 1988). Lucien Bitterlin, ancien élu municipal gaulliste de La Garenne-Colombes, a été engagé contre l'OAS pendant la guerre d'Algérie (il en a livré un récit dans *L'histoire des Barbouzes* en 1972) puis s'est investi dans l'ASFA (Association de Solidarité Franco-Arabe) fondée en 1967 pour soutenir les positions gaulliennes après la guerre des Six-Jours.

¹⁷ Robert Lambotte, « Djibouti : le peuple est enfin debout », *L'Humanité*, 28 juin 1977.

¹⁸ Le kat (ou khat ou encore qat) est un arbre, dont le nom désigne ici plus précisément les feuilles, que mâchent les populations de la Corne de l'Afrique et du Yémen. Les effets de cette pratique sont assimilables à ceux d'une drogue.

plus chaud du monde ». ¹⁹ Le territoire détenu par la France, pays de brousse et de savane, comptait même, lors du premier Recensement Général de l'Agriculture, réalisé en 1955, plus de chameaux que de bovins. Dans ce cadre, le nomadisme est très présent, ce qui autorise fraudes et appréciations divergentes sur la composition du corps électoral.

Jacques Foccart considère que la géographie de Djibouti « donne son importance à ce territoire » car, « à cette époque, aucun avion ne pouvait aller sans escale de la métropole à La Réunion ». ²⁰ L'économie de Djibouti repose alors principalement sur deux éléments, dont le premier est lui aussi lié aux transports : le port et les militaires. En 1966, le port de Djibouti voit passer 480.000 tonnes de marchandises et représente 2.500 emplois. Desservi par une ligne ferroviaire depuis 1917, il assure 60% du commerce extérieur de l'Éthiopie. ²¹ L'économie djiboutienne repose aussi sur la présence de 3.650 militaires, dont 3.000 pour la seule armée de terre (avec la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère et le 57^e régiment d'infanterie de marine), 500 pour l'armée de l'air et 150 marins. ²² Cette forte présence militaire s'explique par la position stratégique de cette colonie dans le détroit de Bab el Mandeb mais aussi par l'agitation politique visible depuis les débuts de la V^e République.

Des terres d'islam aux marges du monde arabe

Djibouti et les Comores ont également l'islam en partage. Cette religion est consubstantiellement liée à la péninsule arabique, où elle est née, où ses lieux les plus saints se trouvent, et à la langue arabe, celle du Coran. ²³ Les populations arabes sont minoritaires à Djibouti. Lors du recensement de 1947 dans la Côte française des Somalis, les Arabes sont 6.000 (alors que les Afars sont 24.000, les Issas 16.000, les Somalis allogènes 5.000 et les Européens 2.000). Le poids du monde arabe doit toutefois être majoré. L'un des principaux *leaders* djiboutiens, Hassan Gouled, premier responsable du pays à l'indépendance, a fait le pèlerinage de La Mecque. Dans un discours du 20 février 1957, il insiste significativement sur « l'importance, non seulement économique, mais stratégique et internationale de la Côte des Somalis, qui est

¹⁹ Robert Lambotte, « Djibouti indépendant lundi », *L'Humanité*, 25 juin 1977.

²⁰ Jacques Foccart, *Foccart parle, I [1913-1969], entretiens avec Philippe Gaillard* (Paris: Fayard/Jeune Afrique, 1995), 257.

²¹ 677 des 784 kilomètres de cette ligne de chemin de fer se situent d'ailleurs en territoire éthiopien.

²² Raymond Barrillon, « La visite à Djibouti du président de la République », *Le Monde*, 28-29 août 1966.

²³ Même si le prône du vendredi peut avoir lieu en langue comorienne.

la seule terre française au Moyen-Orient ». ²⁴ Cette appartenance à l'aire arabomusulmane explique le soutien apporté aux indépendantistes par les pays arabes et la Conférence islamique dans les années 1970. Interrogé par Lucien Bitterlin en 1975, le président somalien Siad Barré affirme que « le Territoire fait partie du monde arabe » tandis qu'Hassan Gouled déclare clairement à son interlocuteur français vouloir faire admettre Djibouti, si l'État devient indépendant, à la Ligue arabe. ²⁵ Lors de l'indépendance de Djibouti, l'État d'Israël s'inquiète d'ailleurs pour l'usage du port, qu'il craint de voir réservé aux pays arabes voisins, ses adversaires. ²⁶ Le journaliste du *Monde* estime quant à lui que l'Arabie saoudite est « un facteur de stabilité non négligeable », en dépit de sa volonté de faire de la mer Rouge un « lac arabe ». ²⁷ Aux Comores, le rôle de l'islam est assez largement prépondérant, y compris à travers les confréries musulmanes (les *twarika*). Après son accès à l'indépendance, le pays bénéficie d'aides de 500.000 dollars en janvier puis de 10 millions de dollars en juillet 1976 de la BADEA (Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique). L'Arabie saoudite donne 80 millions de francs CFA pour la grande mosquée. Le 1^{er} octobre 1978, l'État devient une République fédérale et islamique. L'article 2 érige l'arabe comme langue officielle au côté du français. L'ancien cadî devient grand mufti et occupe la deuxième place dans les cérémonies officielles.

Des minorités chrétiennes, parfois autochtones, comme à Djibouti, ²⁸ existent dans les deux territoires. Leur coexistence est relativement harmonieuse, mais la dimension religieuse croise les prises de position politiques. Les chrétiens mahorais se regroupent autour de Marcel Henry et sont largement à l'initiative de la demande de départementalisation dès 1959 (après le vote du transfert le 14 mai 1958), ²⁹ même si cette revendication est largement partagée par les musulmans majoritaires dans l'île; en 1967, les *leaders* du mouvement prêtent même serment sur le Coran « de ne jamais arrêter le combat avant d'obtenir la séparation de Mayotte des autres îles ». ³⁰ À Djibouti,

²⁴ Archives du Sénat, dossier Hassan Gouled, 1 617 AS 4.

²⁵ Bitterlin, *La flamme*, 91 et 95.

²⁶ « L'accession à l'indépendance de Djibouti », *Le Monde*, 29 juin 1977.

²⁷ « La fragile indépendance de Djibouti », *Le Monde*, 26-27 juin 1977.

²⁸ Colette Dubois et Pierre Soumille, *Des chrétiens à Djibouti en terre d'islam: XIX^e-XX^e siècles*, préface de Claude Prudhomme (Paris: Karthala, 2004).

²⁹ Dans les années 2000, au moment des débats sur la départementalisation de Mayotte et l'abandon du statut local, l'identité chrétienne est utilisée comme un repoussoir à travers l'expression « Vous allez devenir Français ! Des catholiques ! » (cité par Myriam Hachimi Alaoui, « Françaises et Français de Mayotte. Un rapport inquiet à la nationalité », *Politix*, 2016/4, no. 116 (2016): 115-138 et 136.

³⁰ Mamaye Idriss, « 'Mayotte département', la fin d'un combat ? Le Mouvement populaire mahorais : entre opposition et francophilie (1958-1976) », *Afrique contemporaine*, no. 247 (2013): 119-135 et 127-128.

l'évêque, Bernardin Hoffmann, est l'un des meilleurs correspondants de Jacques Foccart.³¹

Au « royaume de la fraude »³² électorale ?

L'outre-mer français véhicule une réputation parfois justifiée de territoire propice à la fraude électorale en faveur du pouvoir en place.³³ Le déroulement de la vie politique dans l'archipel des Comores et sur la Côte française des Somalis suscite maintes réserves exprimées par les partis de gauche, qui jugent sévèrement les résultats électoraux obtenus par les forces politiques gouvernementales. Le 30 juin 1967, lors du congrès national de la SFIO qui se tient à Suresnes, Étienne Weill-Raynal remet ainsi en cause la majorité gaulliste à l'Assemblée Nationale en soulignant que Charles de Gaulle est « mis en minorité dans la France métropolitaine »³⁴ et conserve le pouvoir « grâce aux voix de ces représentants de la démocratie que sont le prince Saïd Ibrahim et M. Mohamed Ahmed, député des Comores, et grâce aux voix des quelques mi-élus des départements d'Outre-mer ».³⁵ Le même procès est dressé contre Georges Pompidou. *L'Unité* rappelait en 1974 que l'ancien président « obtenait 82%, 84% et 91% dans ces hauts lieux de la fraude électorale qu'étaient La Réunion, Djibouti, les Comores ».³⁶ En 1975, le même organe rapporte un incident relaté dans *Sud-Ouest dimanche*, « journal peu suspect de sympathies gauchistes » : avant les élections présidentielles de 1969, le commandant du cercle d'Obock aurait rédigé et fait signer le procès-verbal du scrutin, avec 2 248 voix pour Georges Pompidou, 13 pour Gaston Defferre et 9 pour Alain Poher.³⁷ En 1973, le périodique socialiste relate que « dans la brousse du Territoire des Afars et des Issas, les chefs de tribu, une fois de plus, venaient vider des sacs entiers de cartes d'électeurs à tamponner pour justifier le bourrage des urnes ».³⁸ Il signale également que « le gouvernement local - qui récidive cette fois encore - se réservait 'pour le contrôle' tous les véhicules dont l'opposition pouvait faire

³¹ Foccart, *Foccart parle*, 2, 160.

³² « Djibouti : le royaume de la fraude », *L'Unité*, 6 juin 1975.

³³ Nathalie Dompnier, « Les fraudes d'outre-mer : la bonne conscience française ? Les élections législatives des IV^e et V^e Républiques », dans *L'incident électorale de la Révolution française à la V^e République*, dir. Philippe Bourdin, Jean-Claude Caron et Mathias Bernard, (Clermont-Ferrand: Presses universitaires Blaise-Pascal, 2002), 285-297.

³⁴ Congrès national de la SFIO, 29 juin-2 juillet 1967, <http://www.archives-socialistes.fr>.

³⁵ Congrès national de la SFIO, 29 juin-2 juillet 1967.

³⁶ « DOM-TOM : retour à la gauche », *L'Unité*, 10 mai 1974.

³⁷ « Djibouti : le royaume de la fraude », *L'Unité*, 6 juin 1975.

³⁸ Serge Richard, « DOM-TOM. Du côté du soleil », *L'Unité*, 3 mai 1974.

usage afin d'affronter les pistes défoncées et d'aller surveiller les conditions de vote dans l'intérieur ».³⁹

En 1974, Valéry Giscard d'Estaing bat au second tour de l'élection présidentielle le candidat commun des gauches, François Mitterrand, à l'issue d'un duel très serré. Lors du Comité directeur du PS, le 18 avril 1974, Robert Badinter signale « une donnée »:

« j'indique que pour le territoire des Comores, les résultats de 1965 ou 1969 sont les suivants: 108.000 voix pour le candidat officiel; 314 pour celui qui ne l'est pas. Si par hasard cela se jouait à 80.000 voix près, eh bien nous aurions un Président comorien, sauf à nous à prendre les mesures qui s'imposent sur ce point ».⁴⁰

La tonalité du propos indique clairement que les suffrages comoriens ne sont pas considérés comme émanant d'un vote libre. La convention nationale du PS réunie le 15 juin 1974 évoque les irrégularités commises aux Comores et dans le Territoire Français des Afars et Issas. Peu après le scrutin, Serge Richard dénonce dans les colonnes du périodique socialiste « bourrage d'urnes, électeurs fictifs, ordre de prononcer des *hitimas* (prières de malédiction) contre les électeurs mitterrandistes » dans l'archipel des Comores.⁴¹ En fin d'année, l'organe du PS considère que si le candidat libéral a obtenu 74% des suffrages aux Comores, c'est suite à des négociations qui « auraient eu lieu entre le premier et le deuxième tour des élections présidentielles », lors desquelles Valéry Giscard d'Estaing aurait formulé « des promesses d'indépendance ».⁴² Selon un autre article, publié l'année suivante, Alain Poher, président de la République par intérim en tant que président du Sénat, « avait décidé de faire annuler le scrutin aux Comores au cas où le résultat de l'élection présidentielle aurait tenu à ces suffrages bien particuliers ».⁴³ Les mêmes pratiques sont dénoncées en Afrique orientale: en 1975, le bureau exécutif du PS reçoit Ahmed Dini et Hassan Gouled qui dénoncent les abus de pouvoir et les exactions policières dans le Territoire Français des Afars et des Issas.⁴⁴ Le 20 juin 1976, François Mitterrand consacrait quelques lignes à Djibouti. Le Premier secrétaire du PS rappelait que la loi du 8 juillet 1963 « a retiré à des dizaines de milliers de Somalis et d'Afars la nationalité française, tandis qu'elle permettait à Ali Aref, président du Conseil du Territoire, de la conférer à des milliers d'étrangers, voire de la distribuer à des électeurs fictifs garants de son maintien au pouvoir ».⁴⁵

³⁹ Serge Richard, « DOM-TOM. Du côté du soleil », *L'Unité*, 3 mai 1974.

⁴⁰ Comité directeur du Parti Socialiste, 8 avril 1974, <http://www.archives-socialistes.fr>.

⁴¹ *L'Unité*, 1^{er} juillet 1974.

⁴² « Promesses d'indépendance... », *L'Unité*, 1^{er} novembre 1974.

⁴³ « L'indépendance des Comores », *L'Unité*, 3 janvier 1975.

⁴⁴ « Djibouti : le royaume de la fraude », *L'Unité*, 6 juin 1975.

⁴⁵ François Mitterrand, *L'abeille et l'architecte* (Paris: Flammarion, 1978), 194-196.

Les Comores, une indépendance amputée

Les Comores ont obtenu leur indépendance en 1975, à l'issue d'un processus controversé, qui a vu l'une des quatre îles de l'archipel demeurer française. Les tensions sont apparues à la fin des années 1950, lorsque l'Assemblée territoriale a voté en 1958 le transfert du chef-lieu de Dzaoudzi (Mayotte) à Moroni (Grande Comore). La perte de centralité inquiète Mayotte où se développe un courant autonomiste vis-à-vis de l'archipel. Il s'exprime au sein du Congrès des notables fondé en 1958, qui devient en 1966 le MPM (Mouvement populaire mahorais). Le 2 août 1966, Saïd Mohammed Cheik (qui préside le gouvernement du territoire des Comores) reçoit un accueil chahuté à son arrivée dans l'île. Le 4 février 1967, des Mahorais occupent les locaux de l'ORTF à Basse-Terre. Les femmes sont actives dans ce combat, par le biais des « chatouilleuses », qui « ont inventé un supplice insupportable », lors duquel « la victime est proche de l'étouffement » et qui constitue une « torture [qui] ne laisse aucune trace... »⁴⁶ Le 13 octobre 1969, une manifestante meurt après des tirs de la garde comorienne. Durant les années 1970, alors qu'un mouvement indépendantiste se développe aux Comores, la singularité mahoraise pose la question de l'unité de l'archipel.

Une indépendance précipitée ?

Saïd Ibrahim, président du gouvernement du territoire des Comores et leader du parti blanc,⁴⁷ était renversé le 12 juin 1972 par le parti vert dirigé par Ahmed Abdallah appuyé par certains membres du parti blanc. En décembre suivant, l'Assemblée comorienne vote une résolution en faveur de l'indépendance. Le Premier ministre Pierre Messmer et le ministre de l'Outre-Mer en poste à partir de 1973 Bernard Stasi voulaient organiser le référendum rapidement contre l'avis de Jacques Foccart:

« J'estime qu'il faut organiser une transition aussi longue que possible et, pendant ce temps, faire un effort pour permettre aux Comores d'accéder à l'indépendance dans des conditions viables. Pompidou m'appuie totalement. Après sa disparition, le processus sera accéléré, et les Comores seront abandonnées à leur sort, sans moyens, en 1975 ».⁴⁸

⁴⁶ Pujo, *Mayotte la française*, 33.

⁴⁷ Il tire en partie sa légitimité de son ascendance puisque son père fut sultan de la Grande Comore. Sur le personnel politique comorien voir Mahmoud Ibrahim, *La naissance de l'élite politique comorienne (1945-1975)* (Paris: L'Harmattan, 2000).

⁴⁸ Foccart, *Foccart parle*, 2, 166.

Un accord franco-comorien était établi en juin 1973. Il prévoyait une durée de cinq ans pour l'accès à l'indépendance, avec l'octroi par la métropole d'une aide économique accrue entre-temps. Après son élection à la présidence de la République en 1974, Valéry Giscard d'Estaing accélère le processus. Jean Foyer, député UDR du Maine-et-Loire, le déplore à l'Assemblée Nationale en juin 1975, regrettant que le candidat victorieux aux élections présidentielles de 1974 ait alors « promis l'indépendance globale de l'archipel au président du conseil du gouvernement comorien ». ⁴⁹ Le socialiste Jean Charpentier voit dans ce processus précipité « *L'assassinat d'un archipel* »:

« ainsi le pouvoir giscardien a-t-il réduit un État nouvellement indépendant à la mendicité internationale en même temps qu'il encourageait la sécession d'une de ses composantes. Il a pris le risque d'accélérer de façon irresponsable le processus de déstabilisation politique et militaire qui menace le sud de l'Océan indien et de l'Afrique ». ⁵⁰

La question a divisé les gaullistes. Alors que les anciens Premiers ministres Pierre Messmer et Michel Debré étaient d'accord pour distraire Mayotte de l'évolution globale des Comores, Jacques Foccart estimait que « l'intérêt de la France est d'avoir des relations bonnes et détendues avec l'ensemble des Comores plutôt que des relations privilégiées avec un 'confetti' ». ⁵¹ L'ancien responsable des Affaires africaines et malgaches à l'Élysée, ami d'Ahmed Abdallah depuis la IV^e République où ils siégeaient de concert à l'Assemblée de l'Union française, reconnaît que « les clans sont nombreux » sur l'archipel mais considère que celui-ci « ne manque pas d'homogénéité ethnique » et que « la sécession de Mayotte est un non-sens ». ⁵²

Pourtant c'est la direction qu'a pris l'indépendance, alors même que Mayotte semble de plus en plus isolée dans l'organisation politique de l'archipel: aucun représentant de Mayotte ne figure dans le gouvernement d'Ahmed Abdallah en 1973. ⁵³ Dans une lettre adressée à Pierre Pujo le 4 novembre 1974, le Premier ministre Jacques Chirac lui écrit qu'« en droit international tout d'abord, il est constant que les territoires qui accèdent à l'indépendance conservent les frontières qu'ils avaient sous le statut colonial » et insiste sur le risque de troubles que comporterait une partition, tout en affirmant qu'une décentralisation est prévue dans le nouvel État. ⁵⁴ La consultation organisée le 22 décembre 1974 dans les Comores livre les résultats suivants: 154.184 suffrages pour l'indépendance (94,57%) et 8.853 contre (5,43%). En réalité, la presque totalité des opposants à l'indépendance se

⁴⁹ *Journal Officiel*, débats de l'Assemblée Nationale (26 juin 1975): 4783.

⁵⁰ Jean Charpentier, « *L'assassinat d'un archipel* », *L'Unité*, 6 février 1976.

⁵¹ Foccart, *Foccart parle*, 1, 257 et *Foccart parle*, 2, 166-167.

⁵² Foccart, *Foccart parle*, 2, 270.

⁵³ Archives du Sénat, dossier Ahmed Abdallah, 995 AS 4.

⁵⁴ Pujo, *Mayotte la française*, 52.

recrutent à Mayotte, qui se distingue avec 8.783 voix contre l'indépendance (63,82%) et 5.110 pour (36,18%), alors que les trois autres îles (Anjouan, Grande Comore et Mohéli) accordent plus de 99% des suffrages à la décolonisation. Face à la possibilité que Mayotte partage le destin des autres Comores, une mobilisation s'opère, sur l'île elle-même mais aussi en métropole.

Le « compromis nationaliste »⁵⁵ en action pour le maintien de Mayotte dans la souveraineté française

Un double mouvement s'effectue en faveur du maintien de Mayotte dans le territoire français. Sur l'île, les femmes sont toujours aussi visibles mais les hommes prennent leur part du combat, via la milice *fada mpango* créée en 1974.⁵⁶ En métropole, se constitue ce que Pierre Pujo appelle un « compromis nationaliste ».⁵⁷ Il prend forme dans la constitution le 12 septembre 1974 d'un Comité de soutien au peuple mahorais chez Laurent Vallery-Radot, qui comprend notamment René Peyrou, directeur adjoint du cabinet d'Alain Poher à la présidence du Sénat.⁵⁸ Cette mobilisation agrège rapidement des hommes politiques de tendances diverses. Y participent ainsi des gaullistes (Pierre Messmer, Laurent Vallery-Radot), centristes (Alain Poher, Henry Jean-Baptiste), radicaux de gauche, socialistes en rupture de ban (Max Lejeune) ou encore fidèles au PS (Marcel Champeix), comme le reconnaît Pierre Pujo qui estime que « le combat pour Mayotte s'est déroulé sous le signe du 'compromis nationaliste' »⁵⁹: « Par-delà leurs divergences d'options politiques des hommes ont agi dans le même sens pour défendre le droit des Mahorais à demeurer français et sauver un morceau du territoire national ».⁶⁰ Un courant pourtant apparaît particulièrement actif. Il s'agit des nationalistes de la sensibilité Action française. Pierre Pujo, fils de l'un des fondateurs de l'Action française, dirige alors l'hebdomadaire *Aspects de la France*. Il s'explique ultérieurement sur ce choix. Selon lui, l'Action française « s'est engagée à fond dans ce combat, se conformant à sa devise: 'Tout ce qui est national est nôtre.' Elle ne défendait aucun intérêt matériel ou électoral. Il lui suffisait que la France fût menacée dans l'un de ses prolongements d'outre-mer ».⁶¹ Le 26 septembre 1974, *Aspects de la France* publie un entretien réalisé par Alain Sanders avec les Mahorais

⁵⁵ Pujo, *Mayotte la française*, 15.

⁵⁶ Mamaye Idriss, « Le mouvement des chatouilleuses : genre et violence dans l'action politique à Mayotte (1966-1976) », *Le Mouvement social* 2, no. 255 (2016): 57-70 et 68.

⁵⁷ Pujo, *Mayotte la française*, 15.

⁵⁸ Pujo, *Mayotte la française*, 39.

⁵⁹ *Ibid.*, 15.

⁶⁰ *Ibid.*, 15.

⁶¹ *Ibid.*, 15.

Adrien Giraud et Marcel Henry. Adrien Giraud déclare craindre un « nouveau Biafra ». Le 31 octobre 1974, Pierre Pujo évoque à son tour le sort des Biafrais.⁶² La référence, réitérée, n'est pas anodine.⁶³

Dans ce combat pour le maintien de Mayotte, se retrouvent les anciens partisans de l'Algérie française, qui rejouent là une bataille perdue pour l'Afrique du Nord quelques années auparavant. La référence est explicite sous la plume de Pierre Pujo:

« De Gaulle avait abandonné l'Algérie au FLN en se faisant couvrir par des votes de lâcheté. Aujourd'hui le même processus est en cours aux Comores. Certes, Mayotte n'a que trois cent soixante-quinze kilomètres carrés et quarante mille habitants. On brade ce qu'on peut. Avec Giscard voici venu le temps de De Gaulle le Petit ».⁶⁴

Le militant royaliste note avec satisfaction que « les Mahorais, pour la plupart des Noirs musulmans, s'accrochaient à la France avec une volonté farouche » et affirme que le maintien du statut personnel des musulmans n'est pas gênant, se référant à l'Algérie pour la départementalisation.⁶⁵ En avril 1975, c'est un autre militant nationaliste, l'écrivain Jacques Perret, qui propose un parallèle dans *Itinéraires*: « ainsi voués à la persécution pour refus d'indépendance, les Mahorais rejoindront les harkis à la F.E.A.R.F., fédération des enfants abandonnés de la République française ».⁶⁶ Autre ancien défenseur de l'Algérie française, Max Lejeune, socialiste qui a rompu avec son parti car il refuse l'Union de la gauche,⁶⁷ intervient à plusieurs reprises en faveur de Mayotte. Le 17 octobre 1974, il demande à l'Assemblée Nationale que les votes soient « décomptés et proclamés île par île ».⁶⁸ En juin 1975, il rappelle ce fait (« Le Parlement français a donné aux populations -le pluriel figure dans la loi- des Comores le droit à l'autodétermination ») et insiste que le fait que Mayotte « a manifesté, je le répète, sa volonté de rester au sein de la République française »⁶⁹ :

⁶² Ibid., 56.

⁶³ Le conflit du Biafra face au Nigeria cristallise les passions françaises et exacerbe le complexe obsidional face à l'influence anglo-saxonne en Afrique (Walter Bruyère-Ostells, *Dans l'ombre de Bob Denard: les mercenaires français de 1960 à 1989* (Paris: Nouveau monde éditions, 2014), 44-48).

⁶⁴ *Aspects de la France*, 24 octobre 1974.

⁶⁵ Pujo, *Mayotte la française*, 13 et 187.

⁶⁶ Cité par Pujo, *Mayotte la française*, 78.

⁶⁷ David Bellamy (dir.), *Max Lejeune 1909-1995. Carrière politique d'un Picard* (Amiens: Encrage, 2017).

⁶⁸ Le 7 novembre 1974, le Sénat modifie dans ce sens la rédaction du texte soumis à consultation par 158 voix contre 94.

⁶⁹ *Journal Officiel*, débats de l'Assemblée Nationale (26 juin 1975): 4780.

« Si le Parlement ne reconnaissait plus ce droit au peuple mahorais, il se déjugerait et il nierait, pour la première fois, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous n'avons pas le droit d'abandonner 38.000 citoyens de la République française qui souhaitent le rester ! Notre cœur doit répondre à cet élan d'attachement à notre patrie commune. Bien que cet aspect du problème ait été volontairement minimisé, voire estompé, l'opinion publique française commence à s'interroger. Après une émission de la radiotélévision, trois grands journaux d'information, *Le Figaro*, *L'Aurore* et *Le Monde* ont commenté cette intention incroyable d'accepter que le droit d'être Français sur la terre qui les a vus naître, soit enlevé à des milliers de Français qui entendent le demeurer et qui l'ont manifesté expressément ».⁷⁰

Les partisans du maintien de Mayotte sous la souveraineté française réussissent à créer une brèche non négligeable au sein du mouvement gaulliste, alors même que le gouvernement était dirigé par Jacques Chirac, qui dirige l'UDR (Union pour la Défense de la République) depuis 1974. Elle est visible à l'échelle individuelle mais aussi collective. L'écrivain Jean-Pierre Giraudoux a été combattant de la France libre, puis député MRP (Mouvement Républicain Populaire) de l'Allier avant de rejoindre les rangs du gaullisme où il appartient à la galaxie complexe des gaullistes de gauche. Il prend passionnément le parti des Mahorais dont il décrit « l'accueil passionné des principaux villages d'une île qui ne comporte pas de ville », « la détermination d'une population rassemblée »,

« la foi avec laquelle des hommes et des femmes de tous âges, au visage marqué d'intelligence mais pour la plupart analphabètes s'adressaient par des slogans scandés et chantés, par des dialogues graves, à l'écrivain, fils d'écrivain⁷¹, d'une métropole inaccessible ».⁷²

Selon lui, « on ne réussira pas par la ruse et dans la lâcheté à forcer les Mahorais à renoncer à leur nationalité française sans laquelle, à leurs yeux, cette liberté et cette justice ne peuvent être garanties ».⁷³ Il estime d'ailleurs que, « le ferait-on par quelque maléfice, on façonnerait alors un précédent empoisonné pour les Français de La Réunion, des Antilles, de la Polynésie, de la Nouvelle-Calédonie »⁷⁴. Le 15 juin 1975, les partisans de Mayotte réalisent une action aux assises de l'UDR à Nice, où ils parviennent à faire signer leur pétition par Maurice Druon, Michel Debré, André Jarrot, Pierre Messmer ou encore Maurice Schumann.⁷⁵

La droite non gaulliste se divise elle aussi. Le républicain indépendant Victor Sablé, député de La Martinique, déclare à l'Assemblée Nationale que

⁷⁰ *Journal Officiel*, débats de l'Assemblée Nationale (26 juin 1975): 4780.

⁷¹ Jean-Pierre Giraudoux est le fils de Jean Giraudoux, célèbre écrivain français de la première moitié du XX^e siècle.

⁷² Jean-Pierre Giraudoux, « Les Comores sur le chemin d'Haïti », *Le Figaro*, 20 mai 1975.

⁷³ Jean-Pierre Giraudoux, « Les Comores sur le chemin d'Haïti », *Le Figaro*, 20 mai 1975.

⁷⁴ Jean-Pierre Giraudoux, « Les Comores sur le chemin d'Haïti », *Le Figaro*, 20 mai 1975.

⁷⁵ Pujo, *Mayotte la française*, 100-101.

« les questions de souveraineté territoriale et d'espace vital des États du tiers monde ont toujours été réglées » « conformément aux recommandations de l'organisation des Nations Unies -reprises et confirmées par l'organisation de l'unité africaine- respectant les frontières établies par les anciennes puissances coloniales à la date de l'accession de ces États à l'indépendance ». ⁷⁶

Il se montre très sceptique sur les chances de survie de Mayotte,

« île émouvante, angoissée et fragile, avec ses 380 kilomètres carrés et ses 36.000 habitants -dont à peine 300 sont chrétiens, contrairement à ce que l'on prétend un peu partout- objet de tous les ressentiments, entre l'irréductibilité de Madagascar et les convoitises de la panarabie, dans la solitude de l'océan Indien, en un temps où, sur la route des Indes, la diplomatie de la canonnière n'est plus d'aucun secours ». ⁷⁷

Un an plus tard, le journaliste Roland Faure affirme pourtant avec satisfaction dans un éditorial de *L'Aurore* que « Mayotte entend rester française ». ⁷⁸

La cause mahoraise bénéficie également du renfort interpartisan des élus de La Réunion, autre île française. Le 6 juillet 1975, un télégramme pour protester contre l'attitude comorienne, signé par Michel Debré et Jean Fontaine, députés, Georges Repiquet et Louis Virapoullé, sénateurs, Pierre Lagourgue, président du Conseil général de La Réunion, ainsi que les droites locales et le Mouvement socialiste régionaliste. ⁷⁹

Le 8 février 1976, les électeurs de Mayotte se prononcent à nouveau pour la France ; seuls 104 bulletins expriment une volonté de rattachement au reste de l'archipel des Comores. Cet apparent unanimisme traduit aussi une forte pression sociale et résulte en partie du départ contraint de nombreux unionistes et indépendantistes. ⁸⁰ Toutefois, en dépit des prudences de la France, qui évite dans un premier temps de donner un statut pérenne à Mayotte, celle-ci demeure française et les Comores poursuivent donc leur histoire amputée d'une île.

Djibouti, de manifestations en attentats

Après la Seconde Guerre mondiale, le projet Bevin d'unification des Somalies suscite les plus vives levées de bouclier de la France et de l'Éthiopie. Pour ce dernier pays, le port de Djibouti est essentiel. En 1958, l'Éthiopie plaçait ses troupes en alerte pendant le référendum organisé en Côte française

⁷⁶ *Journal Officiel*, débats de l'Assemblée Nationale (26 juin 1975): 4780.

⁷⁷ *Journal Officiel*, débats de l'Assemblée Nationale (26 juin 1975): 4780.

⁷⁸ Roland Faure, éditorial, *L'Aurore*, 7-8 février 1976.

⁷⁹ Pujol, *Mayotte la française*, 115-116.

⁸⁰ Mamaye Idriss, « Échec des mouvements unionistes et indépendantistes à Mayotte: de leur formation à leur négation (1958-2011) », *Mouvements* 3, no. 91, (2013): 160-168.

des Somalis.⁸¹ Le résultat de la consultation est favorable au maintien de la présence française, avec 75% de oui, mais la ville de Djibouti se distingue avec seulement 66%, et certains quartiers votent non. La tension monte durant les années suivantes. Lors de la visite de Robert Lecourt en 1961, 12 arrestations ont lieu. Le paroxysme est atteint cinq ans plus tard, avec la première visite de Charles de Gaulle.

Les incidents de 1966

Le président de la République arrive à Djibouti le 25 août 1966. Le site de la fondation Charles de Gaulle mentionne pudiquement « d'assez violents incidents ». ⁸² Les manuels de lycée font carrément abstraction de l'épisode, alors qu'ils mentionnent presque systématiquement le discours de Phnom Penh, prononcé lors du même périple. Le président français refuse d'entendre la revendication indépendantiste à Djibouti. Plus encore, le 26 août, les forces de l'ordre ont réprimé violemment les manifestants faisant six morts et plusieurs dizaines de blessés. Jacques Foccart s'efforçait de minimiser la répression en soulignant que « les militaires n'avaient que des grenades offensives et lacrymogènes », mais en admettant toutefois que leurs opposants n'étaient armés que « de gourdins et de barres de fer ». ⁸³ Le bilan officiel est objet de controverses, puisque André Laudouze l'estime à « plusieurs dizaines de morts, des centaines de blessés ». ⁸⁴

Le monde (re)découvre bien souvent à l'occasion de cette brutalité coloniale l'existence d'un territoire sous domination française dans la Corne de l'Afrique. Suite à ce violent incident, trois ministres du gouvernement local ont démissionné: Abdi Ahmed Warsama (Travail), Hassan Gouled Aptidon (Enseignement, sport et jeunesse) et Idriss Farha Abame (Affaires intérieures). L'éditorial du *Monde*, titré « Le vent du changement », souligne le rôle de la Somalie mais aussi de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qui, « prompte à aider tous les mouvements de libération africains, est évidemment favorable à toute initiative susceptible d'entretenir l'accession à l'indépendance des derniers territoires coloniaux ». ⁸⁵ Il constate que Moussa Ahmad Idriss,

⁸¹ « Les événements de Djibouti et la suite », *Le Monde*, 30 août 1966.

⁸² <http://www.charles-de-gaulle.org/wp-content/uploads/2017/03/Allocution-prononc%C3%A9e-C3%A0-Djibouti-devant-lAssembl%C3%A9e-Nationale-de-laC3%B4teFran%C3%A7aise-des-Somalis.pdf>, consulté le 3 février 2019. En revanche, de manière paradoxale, ce discours figure dans la rubrique « Les discours au monde » alors que la Côte française des Somalis fait encore partie de la France.

⁸³ Foccart, *Foccart parle*, 1, 252.

⁸⁴ Laudouze, *Djibouti*, 52.

⁸⁵ « Le vent du changement », *Le Monde*, 27 août 1966.

député apparenté UNR, est désormais indépendantiste. Le journal considère que « ce serait une erreur de considérer, comme voulaient le faire jeudi les pouvoirs locaux, les incidents de Djibouti comme ‘minimes’ » et souligne que Charles de Gaulle a pu prendre acte « de l’ampleur du mouvement nationaliste dans le territoire ». ⁸⁶ Dix ans plus tard, *L’Aurore* rappelle les six morts et la centaine de blessés de 1966 en précisant: « pour que la parole de l’illustre orateur passât sur la place Lagarde, on dégagea celle-ci de ses manifestants ». ⁸⁷ L’antigaullisme de droite s’exprime encore ici... Dès 1966, l’incident est abondamment relayé à l’échelle internationale. La Somalie demande l’inscription de l’indépendance de Djibouti à l’ordre du jour de l’OUA. Charles de Gaulle repasse quelques jours plus tard, de retour du Vietnam, et rencontre un « accueil réservé ». ⁸⁸ Son ministre chargé des Départements et Territoires d’Outre-Mer, Pierre Billotte déclare que « la France est ici par la volonté des populations » et que, « si cette volonté avait changé, la France n’y resterait pas » mais poursuit par une mise en garde aux Djiboutiens: « je demanderai de ne jamais oublier l’environnement périlleux qui est le leur ». ⁸⁹

Charles de Gaulle prononçait un discours à Djibouti le 26 août 1966, quelques heures à peine après le déblayage meurtrier de la place. Le président de la République française affichait son refus de l’indépendance immédiate, sans toutefois fermer complètement la porte au processus :

« Les pancartes que nous avons pu lire et les agitations de ceux qui les portaient ne suffisent certainement pas à manifester la volonté démocratique du Territoire français d’ici. Il est possible qu’un jour vienne où, par la voie démocratique, le Territoire exprime un avis différent de celui qu’il a exprimé jusqu’à présent. Du reste, la Constitution le prévoit. En outre, le Territoire est doté d’éléments représentatifs qui, s’ils le jugeaient nécessaire, pourraient intervenir dans ce sens: j’ai nommé le conseil de gouvernement et j’ai nommé votre assemblée. Si donc un jour -tout peut s’imaginer par la voie régulière et démocratique- le Territoire exprimait un avis nouveau, en ce qui concerne son destin, la France en prendrait acte comme elle en a pris acte dans ce qui fut exprimé, quand elle a interrogé votre territoire sur son sort. Mais je le répète, ce ne sont pas les incidents auxquels nous avons pu assister qui suffisent à établir cette volonté démocratique des citoyens français qui habitent ici. À ce point de vue, nous verrons bien ! » ⁹⁰

⁸⁶ « Le vent du changement », *Le Monde*, 27 août 1966.

⁸⁷ « Drame à Djibouti », *L’Aurore*, 4 février 1976.

⁸⁸ « Le voyage du président de la République », *Le Monde*, 31 août 1966.

⁸⁹ « Le voyage du président de la République », *Le Monde*, 31 août 1966.

⁹⁰ <http://www.charles-de-gaulle.org/wp-content/uploads/2017/03/Allocution-prononc%C3%A9-%C3%A0-Djibouti-devant-lAssembl%C3%A9e-Nationale-de-la-C%C3%B4te-Fran%C3%A7aise-des-Somalis.pdf>, consulté le 3 février 2019. En revanche, de manière paradoxale, ce discours figure dans la rubrique « Discours du général de Gaulle à l’étranger 1958-1969 » alors que la Côte française des Somalis fait encore partie de la France.

Raymond Barrillon reconnaît dans les colonnes du *Monde* que « beaucoup ici, semble-t-il, condamnent moins la politique gaulliste qu'ils ne sollicitent de celui qui incarne à leurs yeux la décolonisation un geste de plus en leur faveur ».⁹¹ Il ajoute toutefois dans l'édition suivante que « la première étape du tour du monde présidentiel s'apparente de fort près à un échec », mais que « si l'on s'était interrogé plus sérieusement sur les raisons profondes d'un réquisitoire aussi violent, peut-être eût-on pu éviter, ou tout au moins limiter, des événements qui constituent une singulière préface à l'étape cambodgienne du voyage présidentiel ».⁹² Il pointe par là l'inconséquence et le manque d'intérêt des personnalités alors aux responsabilités. Dans ses entretiens ultérieurs avec Philippe Gaillard, Jacques Foccart impute au ministre des DOM-TOM, ainsi qu'au « gouverneur René Tirant », la responsabilité des incidents faute d'avoir suffisamment préparé le terrain.⁹³ Le secrétaire général aux Affaires africaines et malgaches met toutefois la manifestation au compte d'« extrémistes manipulés par les Somaliens ».⁹⁴ Cette accusation révèle bien l'une des raisons pour lesquelles de Gaulle et Pompidou sont hostiles à l'indépendance: outre le rôle important d'escale de Djibouti en direction de La Réunion, ils estiment que le territoire devenu indépendant ne serait « pas de taille à résister seul aux pressions de la Somalie ».⁹⁵ Le sénateur gaulliste Hamadou Barkat Gourat⁹⁶ use lui aussi de cet argument lorsqu'il explique que « la plupart des Afars » veulent « demeurer Français » et souhaitant « seulement que des aménagements soient apportés au statut actuel » note:

« Nous avons besoin de la France pour nous aider économiquement et former nos cadres. Le territoire est trop petit et insuffisamment peuplé pour former un État indépendant. Nous refusons que notre pays devienne un champ de bataille entre la Somalie et l'Éthiopie et peut-être même entre pays plus lointains ».⁹⁷

Lors du congrès national extraordinaire de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) à Grenoble les 29 et 30 octobre 1966, le secrétaire général du parti socialiste Guy Mollet évoque l'interview de Charles de Gaulle et s'insurge contre ces menaces:

⁹¹ Raymond Barrillon, « La troupe dégage la place où le chef de l'État renonce finalement à prendre la parole », *Le Monde*, 27 août 1966.

⁹² Raymond Barrillon, « La visite à Djibouti du président de la République », *Le Monde*, 28-29 août 1966.

⁹³ Foccart, *Foccart parle*, 1, 251.

⁹⁴ *Ibid.*, 252.

⁹⁵ Foccart, *Foccart parle*, 2, 275.

⁹⁶ Hamadou Barkat Gourat a été ministre de l'Enseignement, de la Jeunesse et des Sports de la Côte française des Somalis de 1960 à 1963.

⁹⁷ *La Dépêche du Midi*, 27 septembre 1966.

« Le passage sur Djibouti est proprement affolant, il leur dit en clair : ‘Ah ! Vous êtes libres, absolument libres, vous allez choisir ce que vous voulez ; voilà tout ce que nous apportons, vous êtes libres de décider qu’on ne vous l’apporte plus.’ Point final ! Vous savez, pour de la décolonisation, ça se pose là ! C’est le colonialisme économique dans ce qu’il a de pire ! »⁹⁸

Le choix de la répression

Le 21 septembre 1966, le gouvernement français annonçait la tenue future d’un référendum. *Le Monde* voulait croire que « le gouvernement français assurera la liberté d’expression totale des habitants de la Côte des Somalis ». ⁹⁹ Il en va tout autrement. La commission des territoires non autonomes de l’ONU demande un droit de contrôle sur le référendum: le vote est acquis par 70 voix pour, tandis que seuls deux pays s’y opposent (l’Afrique du Sud de l’apartheid et le Portugal de Salazar); 32 États s’abstiennent, essentiellement des puissances occidentales (États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Italie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas) ou assimilées (Israël, Turquie, Espagne franquiste, Chine nationaliste), quelques pays latino-américains (Colombie, Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama), des pays francophones d’Afrique de l’Ouest (Cameroun, Centrafrique, Congo Brazzaville, Congo Kinshasa, Dahomey, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo, Haute-Volta) ou autres anciennes colonies (Haïti, Laos, Madagascar), ainsi que le Rwanda ou l’Éthiopie peu favorable aux Somalis.¹⁰⁰

Le référendum est en fait organisé par les seuls Français, dans une atmosphère de violence. André Laudouze commente : « Pour Djibouti, c’est la nuit de la répression policière. Elle durera des années. Elle forgera, dans une fierté humiliée, une volonté accrue d’acquiescer une totale émancipation et de se libérer du fléau de la colonisation ». ¹⁰¹ Le pouvoir joue pleinement du caractère divers de la population, appuyant le président afar du gouvernement local, Ali Aref,¹⁰² contre ses opposants issas. Il rejette ainsi ses anciens partisans dans l’opposition : Hassan Gouled vote non. 10.000 Issas sont expulsés. La population est devenue plus que jamais un enjeu, dont témoigne son dénombrement. En 1967, 87.000 Français sont recensés. Parmi eux, les

⁹⁸ Congrès national de la SFIO, 29-30 octobre 1966, <http://www.archives-socialistes.fr>.

⁹⁹ « Pour une présence de l’ONU à Djibouti », *Le Monde*, 22 décembre 1966.

¹⁰⁰ Sont absents les États suivants: Malte, Barbade, Botswana, Cambodge, Équateur, Gambie, Guyana, Côte d’Ivoire.

¹⁰¹ Laudouze, *Djibouti*, 54.

¹⁰² Dans un ouvrage d’entretiens publié ultérieurement, Jacques Foccart explique ce soutien car, selon lui, Ali Aref était « fidèle et solide », « un homme très loyal, très franc, un peu abrupt dans ses jugements, mais de grande qualité » (Foccart, *Foccart parle*, 258).

Européens seraient 7.600, les Arabes 3.000, les Somalis 29.000 et les Afars 46.000. Le recensement annonce 37.000 étrangers sur le territoire : 28.000 Somalis et 5.000 Arabes. Par rapport aux chiffres enregistrés en 1947, la différence est nette. Les Somalis sont devenus étrangers dans leur propre pays, afin que les Afars sur lesquels s'appuie désormais le pouvoir colonial puissent être réputés majoritaires dans le corps électoral.¹⁰³ Grâce à ces manipulations, les résultats sont larges, mais la victoire est plus limitée qu'il n'y paraît. Le référendum du 19 mars 1967 fait 12 morts et au moins 20 blessés. Le oui l'emporte avec 22.555 suffrages, tandis que le non en recueille 14.666. Le non est majoritaire à Djibouti même, alors que la ville est bouclée par l'armée. À Tadjoura, en revanche, pour ne citer qu'un exemple, le oui obtient 8.968 voix, le non 13. Ces presque 9.000 voix d'écart font à elles seules la différence entre les deux options. Après le référendum, 3.000 personnes sont déplacées vers la frontière somalienne, dans le désert. Par la suite, le trucage des élections en faveur des Afars devient « la règle, et les candidats gaullistes emport[ent] régulièrement les sièges de députés et de sénateurs à pourvoir au Parlement français »¹⁰⁴. En 1974, l'UDR Barkat Gourat était ainsi réélu sénateur avec 41 voix sur 41 inscrits.

À défaut de pouvoir tout à fait changer le peuple, la France modifie même le nom du pays: le 14 juin 1967, la Côte française des Somalis devient le Territoire Français des Afars et des Issas, double opération qui met en valeur les Afars et fait disparaître le terme de Somalis au profit d'une de leurs ethnies.¹⁰⁵ En 1975 encore, Lucien Bitterlin constate que les militaires français « appliquaient les consignes et assuraient l'ordre en filtrant les autochtones djiboutiens ou nomades autour du 'barrage' édifié à l'extérieur de la ville ». ¹⁰⁶ Les anciens modérés se rangent désormais dans l'opposition. En 1969, Hassan Gouled vote pour Alain Poher aux élections présidentielles.¹⁰⁷ Il devient le principal chef de file des indépendantistes, présidant successivement la Ligue populaire africaine, fondée en février 1973 (qui fusionne l'Union populaire de Gouled et la Ligue pour l'avenir et l'ordre de Dini) puis la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (LPAI), créée en 1974 et dont Lucien Bitterlin reconnaît en 1975 que beaucoup de ses membres « étaient d'anciens gaullistes ».¹⁰⁸

¹⁰³ En raison du caractère crucial du port, les dockers sont systématiquement recrutés parmi les Afars à partir de 1966 (*Le Monde*, 28 juin 1977).

¹⁰⁴ Claude Wauthier, *Quatre présidents et l'Afrique : de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. Quarante ans de politique africaine* (Paris: Seuil, 1995), 267.

¹⁰⁵ Le sénateur gaulliste Barkat Gourat demande même, en vain, le 20 juin 1967, que le TFAI s'appelle seulement Territoire des Afars (Archives du Sénat, dossier Hamadou Barkat Gourad, 1 055 AS 4).

¹⁰⁶ Bitterlin, *La flamme*, 95.

¹⁰⁷ « La fragile indépendance de Djibouti », *Le Monde*, 26-27 juin 1977.

¹⁰⁸ Bitterlin, *La flamme*, 94-95.

Lors de la convention nationale du Pré Saint-Gervais, Olivier Stirn se réclame de ce qu'il a fait pour Djibouti: « Moi, qui ai réglé dans le passé, dans la sérénité, je crois, et dans le calme -et avec votre soutien- ce qui aurait pu devenir le problème Djibouti, je suis atterré de voir Bernard Pons souffler sur les braises à peine refroidies de la Nouvelle-Calédonie ! »¹⁰⁹ Selon Jacques Foccart, c'est Valéry Giscard d'Estaing qui convainc Ali Aref de prendre la tête du mouvement indépendantiste, jusque-là mené par Ahmed Dini et Hassan Gouled,¹¹⁰ alors que les militants de la LPAI conduits par ces derniers ont pourtant soutenu le nouveau président lors du scrutin de 1974.¹¹¹

La violence continue toutefois. Quatre morts sont ainsi enregistrés entre le 11 et le 19 décembre 1972.¹¹² En mars 1975, l'ambassadeur de France en Somalie était pris en otage par le Front de libération de la Côte des Somalis¹¹³ et sa libération est échangée contre celle de deux militants détenus en France. Quelques semaines plus tard, le PS dénonçait le fait que sept détenus politiques soient emprisonnés à Djibouti.¹¹⁴ C'est surtout l'année 1976 qui est marquée par des événements tragiques. Le 3 février 1976, des militants du Front de libération de la Côte des Somalis s'emparent d'un car d'enfants de militaires se rendant à l'école. Cette prise d'otages de Loyada se termine dans le sang. L'assaut est donné le lendemain: les sept preneurs d'otages sont tués, mais deux enfants sont aussi victimes de l'affrontement, tandis qu'un autre est emmené en Somalie. *L'Humanité* ouvre ses colonnes à Ahmed Dini qui condamne autant les crimes « commis à l'échelle industrielle par l'armée française contre les populations de Djibouti que ceux, à l'échelle artisanale, commis par le FLCS ». ¹¹⁵ Le rédacteur parisien Robert Lambotte s'efforce de contextualiser la prise d'otages de Loyada. Après avoir écrit qu'« il n'est pas question de justifier, ou même d'admettre, le rapt dont des enfants ont été les malheureuses victimes », il ajoute qu'il « y a lieu de s'interroger sur les motivations profondes d'un secrétaire d'État et des autres responsables giscardiens décidés à tout pour imposer à Djibouti la perpétuation d'un régime néo-colonial tout en parlant d'indépendance » et insiste sur le fait que « reste le problème de l'indépendance de Djibouti. Avec des morts en plus ». ¹¹⁶ Alain Vivien rappelle que le PS « a apporté dès le premier jour sa solidarité militante à la Ligue populaire africaine

¹⁰⁹ Convention nationale du Pré Saint-Gervais, juin 1986, <http://www.archives-socialistes.fr>.

¹¹⁰ Foccart, *Foccart parle*, 2, 276.

¹¹¹ Bitterlin, *La flamme*, 94-95.

¹¹² *Tribune socialiste*, 10 janvier 1973.

¹¹³ Le FLCS (Front de Libération de la Côte française des Somalis) a été fondé à Mogadiscio en juin 1963.

¹¹⁴ « Les prisons de Djibouti », *L'Unité*, 23 mai 1975.

¹¹⁵ Robert Lambotte, « Vingt et un enfants pris en otage par un groupe armé », *L'Humanité*, 4 février 1976.

¹¹⁶ Robert Lambotte, « La Légion et les blindés donnent l'assaut au car des enfants enlevés à Djibouti », *L'Humanité*, 5 février 1976.

pour l'indépendance » et s'inquiète du « plan machiavélique dont Stirn et Aref sont convenus lors de leur dernière rencontre à Paris » : « trucage du référendum, passation à Ali Aref de la totalité des pouvoirs de police et soutien militaire français au dictateur de Djibouti ». ¹¹⁷ Les socialistes craignent dans ce cas « un embrasement général » et « une extension du conflit local à l'Éthiopie et à la Somalie ». ¹¹⁸ En regard, la droite française se montre plus sévère, comme en témoignent les deux éditoriaux successifs de Roland Faure dans *L'Aurore*, où il affirme que « les Somaliens ont atteint des sommets dans la lâcheté » ¹¹⁹ et condamne « un acte de banditisme révoltant ». ¹²⁰ Le journal conservateur voit dans l'indépendance un « mot à la fois funeste et magique » dont il pointe l'« efficacité stratégique » et l'« inconfort politique ». ¹²¹ Suite à ce tragique épisode, la France envoie 800 militaires supplémentaires. *L'Aurore* précise à ses lecteurs que l'armée somalienne est « entièrement équipée par les Soviétiques ». ¹²² Cette dernière mention illustre bien l'enjeu géopolitique que représente Djibouti.

Une forte pression internationale

Djibouti est un espace de confins entre l'Éthiopie et la Somalie. Peuplé en grande partie de Somalis (les Issas), sa détention par la France, puis son indépendance, sont jugées nécessaires par ses voisins pour éviter l'absorption par la Somalie, ce dont se défend ce dernier pays. Le président somalien, Siad Barré, déclare à Lucien Bitterlin en 1975 :

« il me semble que Paris a plus intérêt à coopérer dans l'amitié et la compréhension avec Mogadiscio, que de conserver les 'quatre cailloux' de Djibouti et ainsi continuer d'être accusé de colonialisme. Il me semble qu'il y a un inconvénient grave pour la dignité de la France qui a été la plus importante puissance coloniale et qui a établi sa domination sur les pays les plus riches d'Afrique et d'Asie, à être encore traitée de colonialiste à cause de Djibouti alors qu'elle a décolonisé ses autres possessions. Cette accusation est une offense pour le peuple français qui est l'instigateur de la première grande révolution contemporaine et qui a donné aux hommes la fameuse trilogie : Liberté, Égalité, Fraternité ». ¹²³

En 1977, c'est l'ambassadeur de Somalie qui se veut rassurant sur le sort de Djibouti :

« Un frère ne peut pas envahir la maison de son père ou de sa mère. C'est le cas pour nous de la République de Djibouti. Notre ambassadeur a été le deuxième accrédité à Djibouti,

¹¹⁷ Alain Vivien, « Vers une évolution institutionnelle à Djibouti », *L'Unité*, 13 février 1976.

¹¹⁸ Alain Vivien, « Vers une évolution institutionnelle à Djibouti », *L'Unité*, 13 février 1976.

¹¹⁹ André Bloch, « Renforts français à Djibouti », *L'Aurore*, 6 février 1976.

¹²⁰ Roland Faure, éditorial, *L'Aurore*, 7-8 février 1976.

¹²¹ « Drame à Djibouti », *L'Aurore*, 4 février 1976.

¹²² André Bloch, « Renforts français à Djibouti », *L'Aurore*, 6 février 1976.

¹²³ Bitterlin, *La flamme*, 92.

après celui de la France. Nous voulons respecter l'intégrité de cette petite République sœur, nous sommes prêts à lui accorder tout ce qui sera en notre pouvoir pour sa sauvegarde ».¹²⁴

Le socialiste Claude Fuzier se permet d'en douter. Dans un article intitulé « *Une mer de plus en plus rouge* », il écrit que même si le gouvernement français « a tenté la semaine dernière de convaincre Somaliens et Éthiopiens de sa volonté de voir le Territoire des Afars et des Issas devenir et demeurer un État indépendant », « une fois le référendum accompli, les intentions françaises n'auront plus aucune signification » : « Il restera des Africains, en rivalité sur le sort de Djibouti. Et les habitants du territoire décolonisé, qui auront enfin peut-être le temps de réfléchir sur leur propre sort, en face de tant d'appétits rivaux ».¹²⁵

Durant les années 1970, la pression internationale se fait plus vive sur la France. Lors de la conférence islamique des ministres des Affaires étrangères à Benghazi en 1973, l'Arabie saoudite affiche son soutien au Mouvement de Libération de la Côte française des Somalis. Le 12 décembre 1975, c'est l'Assemblée générale de l'ONU qui réclame l'indépendance pour Djibouti. En août 1976, le sommet des non alignés, à Colombo, condamne l'attitude de la France. Des réunions de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) vont dans le même sens le 15 décembre 1976 et le 27 juin 1977. Depuis 1975, le sénateur Barkat Gourat abandonne Ali Aref et se rallie progressivement à l'indépendance. Le processus s'accélère alors. Comme le note François Mitterrand le 20 juin 1976, « il s'agit désormais, puisque la France a décidé de n'y plus faire obstacle, d'aménager l'indépendance ». C'est ainsi que la nationalité est restituée à des populations qui en avaient été privées durant les années 1960, ce que commente ainsi le Premier secrétaire du PS: « Ainsi, pour que la population des Afars et des Issas choisisse librement de n'être plus française, faut-il qu'elle commence par le redevenir ».¹²⁶ Un autre socialiste, Claude Fuzier,¹²⁷ dont on a vu les doutes sur le devenir du nouvel État pris en étau entre ses deux puissants voisins, écrit, plus amer ou nostalgique, que « Djibouti est le fruit desséché de rêves avortés », « ceux de la colonisation française lorsque l'Europe se partageait le monde » et « ceux d'une France ramenée à son hexagone et cependant encore désireuse de participer à la compétition pour le pétrole, c'est-à-dire pour la partie la plus authentiquement arabe du monde arabe ».¹²⁸

Une consultation montre la volonté locale le 8 mai 1977. L'indépendance est proclamée le 27 juin 1977. *L'Humanité* exalte un peuple qui « voulait vivre

¹²⁴ *Témoignage chrétien*, 4 août 1977.

¹²⁵ « Une mer de plus en plus rouge », *L'Unité*, 6 mai 1977.

¹²⁶ Mitterrand, *L'abeille*, 194-196.

¹²⁷ Denis Lefebvre, *Claude Fuzier: un socialiste dans l'ombre* (Paris: Bruno Leprince, 2004).

¹²⁸ « Une mer de plus en plus rouge », *L'Unité*, 6 mai 1977.

libre et qui a souvent compté ses morts quand il le criait trop haut ». ¹²⁹ Le Comité central du PCF adresse un message de félicitations à Hassan Gouled et *L'Humanité* titre en une « Djibouti: enfin le peuple est debout ». ¹³⁰ Le journaliste communiste Robert Lambotte critique l'attitude de la France, pointant sa mesquinerie (« quittant sa dernière place en Afrique, l'administration coloniale française emporte ses ventilateurs... et retarde les accords de coopération avec la nouvelle République ») et déplore une « indépendance trop longtemps retardée ». ¹³¹ Le journal se montre méfiant à l'égard de l'Arabie saoudite, ¹³² qui annonce son soutien financier au nouvel État, lors de la visite du prince héritier Fahd à Paris le 31 mai.

Djibouti, nom que prend le nouvel État, devient le 49^e membre de l'OUA et le 148^e membre de l'ONU. Hassan Gouled devient le premier président de la nouvelle République, tandis que les Premiers ministres successifs (Ahmed Dini, Mohammed Kamil, Barkat Gourat) sont choisis parmi les Afars. L'éditorial du journal *Le Monde* est titré « La fragile indépendance de Djibouti ». Notant que « la seule possession que la France conservait sur le continent noir devient indépendante », il signale malignement que « les *leaders* progressistes du Tiers-Monde, qui n'ont cessé de dénoncer la politique française en Afrique orientale, perdent le thème essentiel de leurs philippiques anticolonialiste ». ¹³³ La France demeure toutefois présente dans ce lieu stratégique, où elle garde 5.000 soldats et 500 coopérants. ¹³⁴

Conclusions

L'universitaire André Oraison, maître de conférences à La Réunion, porte en 1983 un jugement sévère sur « l'incohérence de la politique de la France à l'égard de ses dépendances d'outre-mer sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing », écrivant que « l'art de décoloniser les 'miettes de l'Empire' semble avoir été au-dessous des aptitudes françaises pendant son septennat ». ¹³⁵ La restitution des processus d'indépendance des Comores et de Djibouti offre en effet un tableau peu reluisant puisque le premier se solde par une scission condamnée par le nouvel État et peu assumée par la France dans un

¹²⁹ Robert Lambotte, « Djibouti indépendant lundi », *L'Humanité*, 25 juin 1977.

¹³⁰ Robert Lambotte, « Djibouti : enfin le peuple est debout », *L'Humanité*, 28 juin 1977.

¹³¹ Robert Lambotte, « Djibouti : enfin le peuple est debout », *L'Humanité*, 27 juin 1977.

¹³² *L'Humanité*, 28 juin 1977.

¹³³ « La fragile indépendance de Djibouti », *Le Monde*, 26-27 juin 1977.

¹³⁴ « L'accession à l'indépendance de Djibouti », *Le Monde*, 29 juin 1977.

¹³⁵ André Oraison, « Quelques réflexions critiques sur la conception française du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes à la lumière du différend franco-comorien sur l'île de Mayotte », *Revue belge de droit international* 2, no. 2 (1983): 655-698 et 656.

premier temps, tandis que le second est émaillé de violences. Dans les deux cas, les nouvelles constructions étatiques apparaissent fragiles. Les gouvernements s'y succèdent, y compris par la voie de coups d'État dans lesquels des intérêts français sont souvent mêlés.

Djibouti connaît ainsi trois chefs de gouvernement en un an: Ahmed Dini, Abdallah Kamil puis Barkat Gourat. Le 1^{er} juillet 1980, ce dernier donne sa démission du Sénat français auquel il continuait d'appartenir depuis l'indépendance de Djibouti, alors même qu'il était devenu Premier ministre de cet État en 1978.¹³⁶ L'événement signe l'acte de dissociation entre la France et son ancienne colonie autant qu'il illustre la consanguinité qui demeurait entre les deux entités. Djibouti continue ainsi après son indépendance à abriter la plus importante base militaire française à l'étranger. À l'échelle gouvernementale la libéralisation giscardienne succède à l'intransigeance gaullienne et les droites françaises, au pouvoir au moment de ces processus, montrent un front divisé, essentiellement à propos de Mayotte, dont la défense ressuscite partiellement le camp de l'Algérie française, catalysant les énergies de l'extrême droite, d'une partie non négligeable des droites, de radicaux et de quelques socialistes parfois dissidents. La gauche instituée en partis est davantage favorable à la décolonisation. Il en va ainsi des communistes, mais aussi du PS, qui tient en juin 1975 une conférence sur les DOM-TOM au cours de laquelle les socialistes djiboutiens et comoriens réclament l'indépendance tandis que le PS dénonce dans les deux territoires « la toute-puissance d'un potentat local (Comores, Afars et Issas) ». ¹³⁷ Un nouvel acteur, largement présent dans les combats de décolonisation depuis la guerre d'Algérie, les chrétiens de gauche, s'engage également dans le soutien aux processus d'indépendance des Comores et de Djibouti.¹³⁸

Si ce dernier État, non sans soubresauts, entre au cours des années 1980 dans une période de stabilité autoritaire, il en va différemment des Comores, secouées par des putschs à répétition et placées sous le contrôle voire sous la coupe des mercenaires encadrés pour un temps par Bob Denard. Enkystée dans l'archipel, « la minuscule Mayotte » est selon Jean-Claude Guillebaud « une bombe à retardement ». ¹³⁹ Sa situation demeure longtemps incertaine, nourrissant les craintes de sa population.¹⁴⁰ En mai 1977, la 8^e conférence islamique, réunie à Istanbul, condamne le comportement français à Mayotte. En

¹³⁶ Archives du Sénat, dossier Hamadou Barkat Gourad, 1 055 AS 4.

¹³⁷ « Les socialistes d'outre-mer », *L'Unité*, 20 juin 1975.

¹³⁸ Colloque des chrétiens pour l'autodétermination des départements et territoires d'outre-mer, *Encore la France coloniale: Djibouti, Antilles, Guyane, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Réunion, Tahiti* (Paris: L'Harmattan, 1976).

¹³⁹ *Le Monde*, 30 juin 1977.

¹⁴⁰ Myriam Hachimi Alaoui, « Françaises et Français de Mayotte. Un rapport inquiet à la nationalité », *Politix* 4, no.116 (2016): 115-138.

juin, la France est condamnée pour « occupation de Mayotte » par l'OUA.¹⁴¹ Il faut attendre 1995 pour qu'un visa soit institué entre Mayotte et les autres îles de l'archipel des Comores. Durant toutes ces années le combat de Pierre Pujo pour Mayotte perdure. Le 15 novembre 1979, c'est sous la forme d'un supplément d'*Aspects de la France* qu'il publie 25 pages sur Mayotte.¹⁴² À la fin du XX^e siècle, il consacre cette fois-ci un ouvrage entier, fort de 223 pages, à *Mayotte la française*. Ce dernier livre témoigne de la persistance d'une rancœur à l'égard de la décolonisation et d'une fidélité à une certaine conception des empires. Selon lui, « l'évolution comparée de Mayotte et des Comores constitue une leçon de choses politique et dément les illusions que des idéologues et des arrivistes plaçaient dans l'indépendance ».¹⁴³ Il estime que « Mayotte porte témoignage de l'existence d'une France multiculturelle et multiraciale encore présente dans toutes les parties du monde » et qu'à ce titre « elle n'est pas une survivance d'un passé révolu » mais « a pour elle les promesses de l'avenir ».¹⁴⁴ Lorsque Mayotte est départementalisée en 2011, le changement de statut, qui acte l'ancrage de l'île au sein du territoire national, est salué par les cercles d'Action française fidèles au souvenir de Pierre Pujo, dont ils reprennent le titre d'ouvrage: « *Mayotte la française*, que l'Action française et Pierre Pujo ont tant défendue lorsque Giscard menaçait de la 'larguer', est enfin devenue un département d'outre-mer ».¹⁴⁵

¹⁴¹ « L'accession à l'indépendance de Djibouti », *Le Monde*, 29 juin 1977.

¹⁴² Pierre Pujo, *Mayotte 79: la France dans l'océan Indien* (Paris: Aspects de la France, 1979).

¹⁴³ Pujo, *Mayotte la française*, 196-198.

¹⁴⁴ Pujo, *Mayotte la française*.

¹⁴⁵ <http://af-aquitaine.over-blog.com/article-mayotte-enfin-departement-fran-ais-68818365.html>, consulté le 3 février 2019.